

CALENDRIER des EXAMENS – JUILLET 2018

2^{ème} session –

Master 1 Sciences, Technologies, Santé

MENTION SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT –
PARCOURS Sédimentologie, Paléontologie, Géochimie et Géoressources (SP2G)

Dates	Horaires	Durée	Tiers temps	Epreuves	Effectif	Surveillants	Lieu de l'épreuve
Lundi 2 juillet 2018	14h00 – 15h30	1h30		UE8 Géochimie et Biominéralisation (oral & écrit)	2	Christophe THOMAZO, Emmanuelle PUCEAT & Frédéric MARIN	Amphi MORVEAU
Mardi 3 juillet 2018	10h30 – 11h30	1h00		UE5 Paléontologie et Micropaléontologie	1	Emmanuel FARA & Sophie MONTUIRE	Amphi MORVEAU
	14h00 – 15h00	1h00		UE1 Sciences du Sol (écrit)	2	Mathieu THEVENOT & Olivier MATHIEU	Amphi MORVEAU
	15h30 - 16h30	1h00		UE1 Géomorphologie	1	Jean François BUONCRISTIANI & Amélie QUIQUEREZ	Amphi MORVEAU
Mercredi 4 juillet 2018	9h00 – 10h00	1h00		UE1 Climatologie (écrit)	2	Pierre CAMBERLIN & Benjamin BOIS	Amphi MORVEAU
	10h30 – 11h30	1h00		UE2 Statistiques (écrit)	4	Sébastien COUETTE & Pascal NEIGE	Amphi MORVEAU
	15h30 - 16h30	1h00		UE6 Géologie pétrolière, Diagenèse et Pétrophysique (écrit)	2	Christophe DURLET & Christophe THOMAZO	Amphi MORVEAU
Jeudi 5 juillet 2018	9h00 – 10h00	1h00		UE7 Tectonique et Géologie de Bassin (écrit)	1	Pierre-Yves COLLIN & Michel GUIRAUD	Bureau Pierre-Yves COLLIN
	10h30 – 11h30	1h00		UE3 Langue vivante (Anglais) (oral)	1	Catalina ONOFREI & Pierre-Yves COLLIN	Amphi MORVEAU
	14h00 - 15h00	1h00		UE4 Enregistrement sédimentaire et stratigraphie séquentielle (écrit)	1	Christophe DURLET & Pierre-Yves COLLIN	Bureau Pierre-Yves COLLIN
Vendredi 6 juillet 2018	9h00 – 10h00	1h00		UE10 option Géomatériaux (oral)	2	Christophe DURLET & Pierre PELLENARD	Bureau Christophe DURLET

CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

La présence dans la salle d'examens de documents relatifs à l'épreuve sera considérée comme tentative de fraude. Les téléphones portables doivent être impérativement éteints et rangés dans les sacs.

Dijon, jeudi 21 juin 2018